



**AVIS PUBLIC**

**DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION  
DE L'EXERCICE 2020**

**VILLE DE L'ÉPIPHANIE**

Avis est par les présentes donné aux contribuables de la Ville de L'Épiphanie que le rôle général de perception de l'exercice 2020 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 66, rue Notre-Dame, L'Épiphanie, et que l'envoi des comptes de taxes sera effectué dans le délai imparti par la loi.

Tous les comptes dont le total dépasse 300 \$ pourront être payés en trois versements, selon les dates d'échéance suivantes :

1<sup>er</sup> versement : le 19 mars 2020

2<sup>e</sup> versement : le 15 juin 2020

3<sup>e</sup> versement : le 15 septembre 2020

Tout versement payé après l'échéance sera sujet à un intérêt de 10 % l'an et une pénalité de 5 % l'an.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 10 février 2020

La trésorière,

  
MARIE-PIERRE GAGNON, CPA, CGA